

Séance du 19 septembre 2024

Le dix-neuf septembre deux mille vingt-quatre à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

19-09-2024-07

Date de convocation le 05/09/2024
Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 11
Procurations 3
Votants : 14

Étaient présents : Mmes BAZIARD, CAZENAVE, DAUBAS, ETCHART, GRAUX, LOQUET, et ainsi que MM. CAMGRAND, CLAVÉ, LACOSTE-PEDELABORDE, LAPETRE et LETARGUA.

Était absente excusée : Mme GUITTONNEAU

Secrétaire de séance élue : Mme BAZIARD

Avaient donné pouvoir : M SALFERANQUE à M CLAVÉ
M HILLOOU à Mme DAUBAS
M LAMASOU à M LETARGUA

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS : CRÉATION DE POSTES POUR PERMETTRE L'AVANCEMENT DE GRADE

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, le Maire propose au Conseil Municipal la création :

- d'un emploi d'adjoint technique principal de 2eme classe à temps complet pour assurer les missions d'entretien des bâtiments communaux , au 1er octobre 2024
- d'un emploi d'adjoint technique principal de 2eme classe à non temps complet (28h) pour assurer les missions d'entretien des bâtiments communaux , au 1er octobre 2024
- d'un emploi d'adjoint administratif territorial à temps complet au 1er octobre 2024,
- d'un emploi d'adjoint animation principal 2 classe à temps non complet (34h) au 1er octobre 2024.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DÉCIDE la création

- d'un emploi d'adjoint technique principal de 2eme classe à temps complet pour assurer les missions d'entretien des bâtiments communaux , au 1er octobre 2024
- d'un emploi d'adjoint technique principal de 2eme classe à non temps complet (28h) pour assurer les missions d'entretien des bâtiments communaux , au 1er octobre 2024
- d'un emploi d'adjoint administratif territorial à temps complet au 1er octobre 2024,
- d'un emploi d'adjoint animation principal 2 classe à temps non complet (34h) au 1er octobre 2024.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Maire,



Marie Christine BAZIARD
Secrétaire de séance

Jacques CLAVÉ



Envoyé en préfecture le 23/09/2024

Reçu en préfecture le 23/09/2024

Publié le

ID : 064-216403964-20240919-19_09_2024_07-DE

